



## German Presidency of the European Union

### **647<sup>th</sup> Meeting of the Permanent Council**

**25 January 2007**

### Réponse de l'Union européenne au Général Banfi

L'Union européenne souhaite la bienvenue au Général Ferenc Banfi. Elle le remercie d'avoir accepté d'entretenir l'information des Etats participants en venant une deuxième fois au Conseil Permanent depuis la mise en place de la Mission européenne d'assistance à la frontière entre l'Ukraine et la République de Moldavie, pour y présenter une mise à jour de ses activités.

L'exposé que nous venons d'entendre témoigne de l'engagement sur le terrain de l'Union européenne au service du renforcement de la sécurité, de la coopération et de la stabilité régionales, dans le cadre de sa Politique de voisinage. En aidant l'Ukraine et la Moldavie à mieux contrôler leur frontière commune, y compris son segment transnistrien, et à renforcer leurs capacités de lutte contre les trafics illicites, l'Union européenne entend tout à la fois faire avancer l'Etat de droit et contribuer à la recherche d'un règlement juste et pacifique en Transnistrie.

Nous sommes particulièrement satisfaits de relever l'excellente coopération entre la Mission d'assistance et les autorités d'Ukraine et de Moldavie, ainsi qu'avec la Mission de l'OSCE à Chisinau.

Nous nous félicitons tout particulièrement des premiers signes tangibles de renforcement des contrôles frontaliers produits, à l'initiative d'EUBAM, par le resserrement des liens et l'amélioration des procédures de travail entre les administrations moldaves et ukrainiennes compétentes. A cet égard, la signature en novembre dernier d'une série de protocoles sur les échanges d'informations entre

services des douanes et gardes-frontières des deux Etats représente une avancée notable.

Rappelant son vif attachement à la poursuite de la mise en œuvre de la Déclaration commune des Premiers ministres moldave et ukrainien sur le régime douanier, l'Union européenne se félicite des efforts accomplis par les autorités de Chisinau pour prendre en compte les intérêts économiques des entreprises transnistriennes engagées dans des activités commerciales licites. L'Union européenne continuera d'apporter tout son soutien aux autorités ukrainiennes et moldaves, afin de les aider à garantir le bon fonctionnement de ce régime douanier conforme aux normes et procédures internationales.

Monsieur le Président, je souhaiterais saisir cette occasion pour réitérer l'attachement de l'Union européenne à un règlement négocié du conflit de Transnistrie, sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldavie. Renouvelant son plein soutien à la co-médiation du chef de la Mission de l'OSCE, l'Union européenne presse l'ensemble des parties concernées, en particuliers les autorités de Tiraspol, de redoubler d'efforts pour relancer au plus vite le processus de négociations à 5+2, suspendu depuis bientôt un an. Dans ce sens, l'Union Européenne appuie l'initiative de convoquer la réunion en format 3+2 qui a lieu aujourd'hui à Madrid.

La Turquie, Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine\*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que la Norvège, paie de l'Association Européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, aussi que l'Ukraine et la République de Moldavie se rallient à cette déclaration.

---

\* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.